## LES TROIS PÔLES DE LA FORCE NORMATIVE

### **OUTIL DE DIAGNOSTIC DE LA FORCE DES NORMES EN DROIT**

- Quelle est la source de la norme ?
- · Quelle est la qualité, l'autorité de son émetteur ?
- Quelle est sa place dans la hiérarchie des normes ?
- · La norme est-elle formellement valide ?
- · Quelle est la nature de l'instrument qui la porte ?
- · Comment est formulé son énoncé ?
- · Quelle est sa légitimité ?
- · Quelle est l'intention de son émetteur ?

### VALEUR NORMATIVE

"Vocation à fournir référence"

Force conférée par la source

# FORCE NORMATIVE

Force exercée sur les destinataires

# PORTÉE NORMATIVE

"Fait de servir de référence"

- · La norme produit-elle des effets
  - sur les conduites, sur les pratiques ?
  - sur le droit lui-même ?
- Quels effets? De régulation, de dissuasion, d'incitation, d'harmonisation, etc.?
   Des effets attendus, secondaires, pervers, etc.?
- Y a-t-il, à l'égard de la norme, réception, acceptation, adhésion ? Inertie, résistance ?
- par ses destinataires ?
- par le corps social ?
- par la doctrine ?
- par les praticiens du droit ?

Force attribuée par le système juridique

## **GARANTIE NORMATIVE**

"Réaction potentielle et/ou effective du système juridique pour assurer le respect et la validité de la norme"

- La norme est-elle assortie de contrainte ?
  Susceptible d'exécution forcée ?
- · La norme est-elle sanctionnable ?
- La norme est-elle contestable ?
- La norme est-elle utilisable pour contrôler la légalité, au sens large, d'autres normes?
- La norme est-elle opposable ?
- La norme est-elle mobilisable par le juge ?
- d'office ?
- au fondement de sa décision ?
- au soutien de sa motivation ?
- · La norme est-elle invocable en justice ?
- Est-elle effectivement sanctionnée, contestée, opposée, mobilisée, invoquée ?

#### DIAGNOSTIC DE LA FORCE NORMATIVE

- Détermination théorique de la valeur normative "à la source" : la norme a-t-elle une valeur obligatoire, recommandatoire, déclaratoire... ? Quelle est sa validité, sa légitimité ?
- Observation empirique de la portée normative "sur le terrain" : la norme a-t-elle sur les conduites, sur les pratiques, sur le droit, une portée forte, faible, nulle ?
- Mesure technique de la garantie normative attribuée par "le système juridique": la norme jouit-elle d'une garantie complète, partielle ou inexistante ?
- Y a-t-il adéquation ou distorsion entre les pôles ?

